

## POURQUOI NOUS SOMMES-NOUS REFUGIES EN SUISSE ?

### LA SUISSE = TERRE D'ASILE ET D'ACCUEIL !

Depuis des siècles, la Suisse est un pays qui respecte le droit à l'existence des minorités persécutées dans leur propre patrie à cause de leurs convictions religieuses, politiques, ceci dès la Révocation de l'Edit de Nantes jusqu'à nos jours. Nous, démocrates turcs et kurdes, nous sommes contraints à l'exil car la Turquie vit actuellement une des périodes les plus noires de son histoire.

Dès le 12 sept. 1980, l'armée turque arrive au pouvoir: dissolution du parlement instauration de l'état de siège et comme chef de la junte le général Evren (actuel président). Arrestations et tortures sont systématiquement pratiquées dans un pays signataire de la Convention européenne des droits de l'homme et membre sûr de l'OTAN (bases milit. améric.). Interdiction de toutes les anciennes formations politiques dont les leaders sont frappés de non-participation aux activités politiques durant dix ans.

La répression s'abat surtout sur les syndicalistes, les intellectuels, les dirigeants paysans et la minorité kurde (8-10 mio). Celle-ci qui n'a même pas le droit de parler sa propre langue (le kurde faisant partie de l'iranien), subit les ratissages sanglants de l'armée turque. Sous l'inculpation d'actes séparatistes, des milliers de patriotes kurdes sont emprisonnés, torturés. Aux yeux des dirigeants turcs actuels, le Kurde n'est autre que le "Turc de montagne"!!

Selon la Fédération Intern. des droits de l'homme, depuis le coup d'état militaire 178 565 personnes ont été arrêtées, dont 5800 sont passibles de la peine de mort. Jusqu'à aujourd'hui 515 condamnés à la peine capitale (pendaison), 50 ont été exécutés et 465 attendent le même sort. Durant les opérations de l'armée et de la police 2500 personnes ont trouvé la mort et 350 suspects sont décédés dans les prisons suite aux tortures infligées par des tortionnaires.

L'enseignement primaire, secondaire et surtout universitaire est entièrement remanié: des profs universitaires, des enseignants, des chercheurs sont contraints à démissionner (1200 univ.). La junte supervise l'enseignement supérieur, donc pas d'autonomie.

Récemment 50 des 1256 intellectuels signataires d'une pétition sont condamnés de 3 à 6 mois de prisons sous prétexte d'activités subversives. Cette pétition a rencontré un appui international émanant des milieux syndicalistes, universitaires. Des syndicalistes de la Centrale ouvrière DISK sont encore jugés. Ils sont accusés de "vouloir instaurer un régime politique visant à la domination d'une classe par une autre"; ainsi sont accusés tous les démocrates qui réclament plus de justice sociale. Pourquoi ? Parce que la Turquie vit mal son développement: 45% de la population analphabète, une taux d'inflation en 1984 de 58.1%, alors que le 1er ministre Özal, valet du FMI, prévoyait de 30%. En effet, tous les investissements des capitaux étrangers sont canalisés en grande partie par le FMI qui impose des pratiques économiques draconiennes. Quand un enfant sur six décède avant son premier anniversaire ...

1 million 434 milles familles de paysans-agriculteurs n'ont pas un lopin de terre à eux. Dans le Kurdistan turc 45% de la population active dans l'agriculture ne possède pas la terre qu'elle travaille. Et c'est souvent les femmes qui en sont les premières victimes et forment le sous-prolétariat des milieux ruraux. D'autre part, sur 15 mio d'ouvriers recensés, 5 mio sont au chômage.

CE QUE NOUS VOUS DEMANDONS :

La Turquie a adopté le Code civil suisse, celui de Neuchâtel, dès sa création en 1923 comme République turque. Par contre, elle a aussi adopté le Code pénal fâchiste de Moussolini (les articles 141, 142, etc.)!!!

Nous vous demandons de manifester votre solidarité avec les démocrates turcs et kurdes qui luttent pour la justice et la liberté: LA DEMOCRATIE.

VIVE LA SOLIDARITE ENTRE LES PEUPLES !!!

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI  
TÜSTAV